



Ordre du jour du Conseil Communal

Séance du 11 mars 2025

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L1122-11 L1122-12, L1122-13 et L1122-14 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du **Conseil communal** qui aura lieu à la Salle du Conseil Communal – rue du Centre, 79/A - 6927 RESTEIGNE, le 11 mars 2025 à 20 heure 00.

Ordre du jour

Séance publique

Direction Financière

1. *Ph.L - 474 Constitution d'un fonds de caisse permanent pour le service POPULATION*

Urbanisme - Environnement - Logement

2. *CM - 2024 - 924 - Campagne de stérilisation des chats errants - Bien-être animal - Décision*

Technique

3. *LC - 861 - Remplacement chaudières - Administration communale de Tellin - Approbation des conditions et du mode de passation*

Personnel

4. *RM-185.2 Partenariat Commune-CPAS - Mise à disposition d'un travailleur pour l'accueil du temps de midi -*
5. *RM-397.2 Personnel Communal - Désignation du Conseiller en Prévention*
6. *RM-311 Personnel communal - Fixation des conditions de recrutement pour l'engagement d'un(e) employé(e) d'administration D6 APE 1/2tps en charge du hall sportif - Composition du jury*
7. *RM-311 Personnel communal - Engagement d'un(e) cuisinier(ère) de collectivité contractuel(le) APE à temps plein à l'échelle D4 : décision, fixation des conditions de recrutement, de la description de fonction et de la procédure de recrutement*
8. *RM-311 Personnel communal - Fixation des conditions de recrutement et du jury pour la constitution d'une réserve de recrutement d'un agent pour l'entretien des bâtiments*
9. *RM-311 Personnel communal - Fixation des conditions la constitution d'une réserve de recrutement pour un agent APE pour l'accueil extra-scolaire*

Intercommunales-Associations-Fabriques

10. *MR-900 ASBL et Paracommunaux - Désignations des représentants suite aux élections du 13 octobre 2024 - Rectification*
11. *MR-185.5 Fabrique d'Eglise Notre Dame de l'Assomptionn de Resteigne - Nouveau formulaire signalétique et nouvelle composition du conseil de Fabrique de Resteigne*
12. *MR-185.5 Fabrique d'Eglise Saint-Lambert de TELLIN - Budget 2025 - Tutelle d'approbation*

Patrimoine

13. *AL - 506-12 - Vente maison de village - Accord de principe*

14. *AL/LB/AY- 57.506.361 – Implantation d'une installation télécom PROXIMUS à Bure : Approbation de la modification du domaine public par le déclassement d'une superficie de 26 centiares et approbation du projet de convention de bail emphytéotique*

15. *AY- 2025 - Accord de principe - - lot n°10 - rue du Centenaire*

Coordination ATL

16. *OD-624.2 Programme CLE 2020-2025*

Recettes

17. *PhL - Communication effectuée au Conseil communal conformément aux dispositions des articles L1124-49 du CDLD et 77 du R.G.C.C.*

Tourisme-Culture

18. *PV 641.8 CDTC - Renouvellement des membres - Appel à candidature*

POINTS URGENTS,

PCDR

19. *SC - 879.21 - PCDR - Validation Rapport annuel 2024*

Séance à huis clos

Personnel

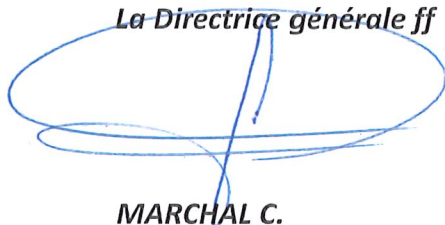
20. *RM-397.2 Personnel communal - Demande de démission - Admission à la pension - Monsieur i*

21. *RM-232 Cadre et effectifs - Réorganisation des services Externes - Information*

Fait à Tellin, le 28 février 2025

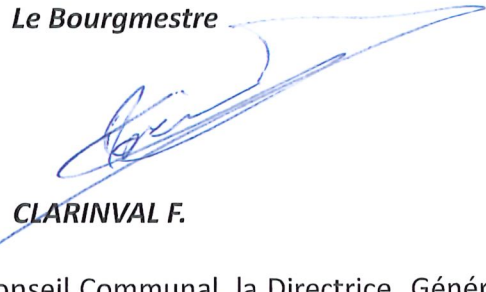
Par le Collège Communal,

La Directrice générale ff


MARCHAL C.



Le Bourgmestre


CLARINVAL F.

En vertu de l'article 21 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil Communal, la Directrice Générale et le Directeur Financier se tiendront à la disposition des conseillers communaux afin de leur donner des explications techniques nécessaires à la compréhension des dossiers. Ceux-ci sont consultables auprès de la DG (tél : 0495 / 20 25 10)